

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20160928-D2016-59-DE  
Date de télétransmission : 01/10/2016  
Date de réception préfecture : 03/10/2016

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n° 2016-59 en date du 28/09/2016 portant adhésion à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne (FDGDON) :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 28 septembre 2016, à 19H30, suivant convocation en date du 23 septembre 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, LEBLOIS Jean-Claude, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, ARMAND Thierry, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc, BERGER Thierry, HARGE Andrée, GILLES Dominique.

Représentés : MM. ALAMARGOT Sylvie à FAUCHER Alain, JACQUET Michel à GILLES Dominique, CASTANET Christine à LATOUR Christelle.

Mme LATOUR Christelle a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	3	10	13	13	0

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de délibérer sur l'adhésion, pour l'année 2017, à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne.

Il précise que cette adhésion permet notamment d'organiser la gestion des organismes nuisibles et d'obtenir des informations, des conseils et un accompagnement dans la gestion des espaces végétalisés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**APPROUVE** l'adhésion de la commune à Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne pour l'année 2017.

**PRECISE** que le montant de la cotisation s'élève à 460,00 €.

A La Geneytouse, le 29 Septembre 2016  
Le Maire,

Alain FAUCHER

